ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

CNAM

Question écrite n° 46126

Texte de la question

M. Jean-Pierre Delalande appelle l'attention de M. le ministre de l'education nationale, de l'enseignement superieur et de la recherche sur la suppression de l'enseignement de l'unite de valeur, appelee « environnement et technologie », dispense depuis plus de dix ans par le Conservatoire national des arts et metiers de Paris. Cette suppression est, semble-t-il, intervenue malgre l'augmentation reguliere du nombre des eleves et des auditeurs. De plus, il etait l'un des seuls enseignements de ce type dispense en dehors du temps « ouvrable », c'est-a-dire qu'il etait accessible aux salaries. Enfin, il paraissait prefigurer la creation d'un cursus environnement, destine a former des ingenieurs dans un secteur demandeur en cadres scientifiques de haut niveau professionnel et immediatement operationnels. Pour la presente annee universitaire 1996/1997, la reprise de cet enseignement n'est pas prevue. C'est pourquoi il lui demande quel est son sentiment a ce sujet et s'il envisage, le cas echeant, de rapporter cette mesure.

Texte de la réponse

L'enseignement « Environnement » du Conservatoire national des arts et metiers etait jusqu'en octobre 1995 rattache a un enseignement « Methodes de preparation des decisions » qui prenaient des exemples dans l'environnement. Cet enseignement qui ne correspondait plus qu'imparfaitement aux besoins de l'economie a ete provisoirement suspendu. La direction du Conservatoire etudie actuellement un projet de formation qui permettrait de mieux prendre en compte les differents aspects techniques, mais aussi economiques et sociaux de l'environnement.

Données clés

Auteur : M. Delalande Jean-Pierre
Circonscription : - RPR
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 46126
Rubrique : Grandes ecoles
Ministère interrogé : éducation nationale, enseignement supérieur et recherche
Ministère attributaire : éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 9 décembre 1996, page 6406
Réponse publiée le : 30 décembre 1996, page 6880